



## Communiqué de presse

17 octobre 2011

### **L'antenne beaunoise dévoile un riche programme pour la filière vin et spiritueux au dernier trimestre**

Pour les acteurs de la filière vins et spiritueux, l'antenne beaunoise de la CCI Côte-d'Or, dans le cadre de la communauté Vignes et Vins de Bourgogne Ecobiz, et en partenariat avec la Direction régionale des Douanes et Droits indirects, présente ses actions pour le dernier trimestre de l'année 2011.

#### **Entretien personnalisé avec la Cellule conseil aux entreprises de la Direction régionale des Douanes et Droits indirects**, mardi 25 octobre 2011 (*1h30 / gratuit*)

Ces entretiens ont pour objectif d'informer et de conseiller les entreprises sur les procédures de dédouanement des vins et spiritueux et sur les régimes douaniers les mieux adaptés à la structure de leurs opérations de commerce à l'international.

#### **Formation : les documents à l'export dans le secteur des vins et spiritueux**, lundi 5 et mardi 6 décembre au matin (*1,5 jour / 350 € par personne*)

Cette formation offre une approche précise et opérationnelle des différentes modalités administratives et réglementaires de l'exportation de vins et spiritueux. Au programme : rédaction de l'offre commerciale, facture proforma, commerciale, consulaire et douanière, DAU, EUR1, EUR2, licence d'exportation et d'importation, carnets ATA et TIR, GAMMA, DSA, DAA, DAE, liasse documentaire, preuve d'exportation, incoterms, Credoc, connaissance maritime...

#### **Formation : savoir utiliser l'interface GAMMA**, vendredi 25 novembre (*1 jour / 180 € par personne*)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le système EMCS GAMMA est obligatoire pour tous les opérateurs effectuant des échanges intra ou extracommunautaires de produits en suspension de droits d'accises. Animée par deux formateurs agréés par la Direction Régionale des Douanes, cette formation propose aux participants de découvrir et de prendre en main le logiciel GAMMA, avec sept exercices de mise en situation.

#### **Formation : la réglementation et les obligations déclaratives en matière de contributions indirectes**, composée de trois modules indépendants (*3 après-midis / 130 € par module*)

Cette formation fait suite à plusieurs demandes de professionnels. Les modules seront animés par la Direction Régionale des Douanes.

- Déclaration à établir et modalité de tenue d'une comptabilité matières, mardi 15 novembre
- Circulation des produits soumis à accises sur le territoire français, jeudi 17 novembre
- Circulation intracommunautaire et exportation des produits soumis à accises, mardi 22 novembre

Ces actions se dérouleront sur le site de Beaune de la CCI Côte-d'Or.

Plus d'infos et inscription auprès de Soumia Mojtahid au 03 80 26 39 74 ou

[soumia.mojtahid@cci21.fr](mailto:soumia.mojtahid@cci21.fr)

L'exportation et l'international seront également à l'honneur sur [Exportissimo](#) jeudi 24 novembre au Parc des Expositions des Dijon, au sein d'Entreprissimo l'événement.

#### **Votre contact presse :**

Belinda BELIN

03 80 65 92 52

[belinda.belin@cci21.fr](mailto:belinda.belin@cci21.fr)

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or

Votre espace presse sur : [www.cci21.fr/fr/cci-presse](http://www.cci21.fr/fr/cci-presse)